

SPÉCIAL

RÉGLEMENT



Thank You
FRONTLINERS

NATATION_

COURSE_

**TOUT SUR LA SAISON
2020-2021_**

ÉLABORÉ AVEC LES COACH-E-S ET
A.T.D. DU 92_

ATTENTION :
RÈGLEMENT POUVANT ÊTRE AMMENÉ À
ÉVOLUER EN FONCTION DES RÈGLES SANITAIRES



Sommaire

Calendrier part – 1 & 2 / p.3

Mémo compétitions saison / p.5

Piscines des Hauts de Seine / p.6

Répartitions géographiques des clubs des hauts de Seine / p.7

Les catégories d'âges / p.9

Règles générales / p.10

E.N.F. / p.14

Challenge Avenirs / p.16

Interclubs Avenirs / p.17

Parcours Jeunes / p.18

Interclubs Jeunes /p.20

Journées Honneurs / p.21

Meeting de Rentrée / p.22

Challenge des Hauts-de-Seine / p.23

Coupe des Départements / p.25

Championnat Open des Hauts de Seine / p.26

Compétitions Maîtres / p.28

Championnat Open des Hauts de Seine Maîtres / p.29

Action Sportives Départementale / p.30

Le comité départemental des Hauts-de-Seine de Natation / p.31

CALENDRIER 2020-2021 - Part.1

septembre-2020		octobre-2020		novembre-2020		décembre-2020		janvier-2021		février-2021	
Ma 1		Je 1		Di 1		Ma 1		Ve 1		Lu 1	
Me 2		Ve 2		Lu 2		Me 2		Sa 2		Ma 2	
Je 3		Sa 3		Ma 3		Je 3		Di 3		Me 3	
Ve 4		Di 4		Me 4		Ve 4		Lu 4		Je 4	
Sa 5		Lu 5		Je 5		Sa 5	Chpts Régional 25m	Ma 5		Ve 5	
Di 6		Ma 6		Ve 6		Di 6		Me 6		Sa 6	CHALLENGE 92 E2 Avenirs 3
Lu 7		Me 7		Sa 7		Lu 7		Je 7		Di 7	
Ma 8		Je 8		Di 8	Formation ENF2	Ma 8		Ve 8		Lu 8	
Me 9		Ve 9		Lu 9		Me 9		Sa 9		Ma 9	
Je 10		Sa 10		Ma 10		Je 10	Championnats France Elite 50m ST	Di 10	Formation ENF3	Me 10	
Ve 11		Di 11	Formation ENF1	Me 11		Di 11		Lu 11		Je 11	
Sa 12	Colloque 92	Lu 12		Je 12		Ma 12	Honneur J1 JEUNES PLOT 1	Ma 12		Ve 12	
Di 13		Ma 13		Ve 13		Me 13		Me 13		Sa 13	Chpts HDS Open MAITRES
Lu 14		Me 14		Sa 14		Lu 14		Je 14		Di 14	
Ma 15		Je 15		Di 15		Ma 15		Ve 15		Lu 15	
Me 16		Ve 16		Lu 16		Me 16		Sa 16	Honneur J2	Ma 16	
Je 17		Sa 17		Ma 17		Je 17		Di 17	Coupe des Depts	Me 17	
Ve 18		Di 18		Me 18		Ve 18		Lu 18		Je 18	
Sa 19		Lu 19		Je 19		Sa 19		Ma 19		Ve 19	
Di 20		Ma 20		Ve 20		Di 20		Me 20		Sa 20	
Lu 21		Me 21		Sa 21	CHALLENGE 92 E1	Lu 21		Je 21		Di 21	
Ma 22		Je 22		Di 22		Ma 22		Ve 22		Lu 22	
Me 23		Ve 23		Lu 23		Me 23		Sa 23		Ma 23	
Je 24		Sa 24		Ma 24		Je 24		Di 24		Me 24	
Ve 25		Di 25		Me 25		Ve 25		Lu 25		Je 25	
Sa 26		Lu 26		Je 26		Sa 26		Ma 26		Ve 26	
Di 27		Ma 27		Ve 27		Di 27		Me 27		Sa 27	
Lu 28		Me 28		Sa 28	Avenirs 2 Chpts 1/2 F Open MAITRES	Lu 28		Je 28		Di 28	
Ma 29		Je 29		Di 29		Ma 29		Ve 29			Lu 29
Me 30		Ve 30		Lu 30		Me 30		Sa 30	JEUNES PLOT 2		Ma 30
		Sa 31				Je 31		Di 31			Me 31

COVID

- FFN
- LIF
- CD92 JUN/SEN
- CD92 MAITRES
- CD92 JEUNES
- CD92 AVENIRS

CALENDRIER 2020-2021 - Part.2

mars-2021			avril-2021			mai-2021			juin-2021			juillet-2021			août-2019		
Lu	1		Je	1		Sa	1	Fête du travail	Ma	1		Je	1		Di	1	Jeux Olympiques Tokyo
Ma	2		Ve	2		Di	2		Me	2		Ve	2		Lu	2	
Me	3		Sa	3	MEETING FRANCLY	Lu	3		Je	3		Sa	3		Ma	3	
Je	4		Di	4		Ma	4		Ve	4		Di	4		Me	4	
Ve	5		Lu	5		Me	5		Sa	5	CHPTS OPEN 92	Lu	5		Je	5	
Sa	6	Honneur J3	Ma	6		Je	6		Di	6	CHALLENGE AVENIRS	Ma	6		Ve	6	
Di	7		Me	7		Ve	7	Critérium LIF Open	Lu	7		Me	7	Championnat s France Jeunes PAU	Sa	7	
Lu	8		Je	8		Sa	8		Ma	8		Je	8		Di	8	
Ma	9		Ve	9		Di	9	Me	9		Ve	9	Lu		9		
Me	10		Sa	10	CHALLENGE 92 E3	Lu	10	Avenir 5	Je	10		Sa	10		Ma	10	
Je	11		Di	11		Ma	11	Championnat s France N2 MELUN	Ve	11	Chpts Regional Jeunes	Di	11	Me	11		
Ve	12	WEB challenge	Lu	12		Me	12		Sa	12	Challeng e JEUNES 92	Lu	12	Je	12		
Sa	13	JEUNES PLOT 3	Ma	13		Je	13		Di	13		Ma	13	Ve	13		
Di	14		Me	14		Ve	14		Lu	14	Championnats France Elite 50m CHARTRES	Me	14	Sa	14		
Lu	15		Je	15		Sa	15	Ma	15			Je	15	Di	15		
Ma	16		Ve	16		Di	16		Me	16		Championnats France Elite 50m CHARTRES	Ve	16	Lu	16	
Me	17		Sa	17	Honneur J4	Lu	17	Je	17				Sa	17	Ma	17	
Je	18		Di	18	JEUNES PLOT 4	Ma	18		Ve	18		Di	18	Me	18		
Ve	19		Lu	19		Me	19		Sa	19	Interclubs Avenir 5	Lu	19	Championnat s France Open ETE DUNKERQUE	Je	19	
Sa	20		Ma	20	Championnats France Juniors Chalon sur Saone	Je	20		Di	20	Honneur J5	Ma	20		Ve	20	
Di	21		Me	21		Ve	21		Lu	21		Me	21		Sa	21	
Lu	22		Je	22		Sa	22		Ma	22		Je	22		Di	22	
Ma	23		Ve	23		Di	23		Me	23		Ve	23	Lu	23		
Me	24		Sa	24	Lu	24		Je	24		Sa	24	Ma	24			
Je	25		Di	25	Ma	25		Ve	25		Di	25	Me	25			
Ve	26		Lu	26	Me	26		Sa	26	Chpts Promo LIF	Lu	26	Jeux Olympiques Tokyo	Je	26		
Sa	27	Avenir 4	Ma	27	Je	27		Di	27		Ma	27		Ve	27		
Di	28		Me	28	Ve	28		Lu	28		Me	28		Sa	28		
Lu	29		Je	29	Sa	29	INTERCLUBS JEUNES	Ma	29		Je	29		Di	29		
Ma	30		Ve	30	Di	30		Me	30		Ve	30	Lu	30			
Me	31				Lu	31					Sa	31	Ma	31			

FFN

LIF

CD92 JUN/SEN

CD92 MAITRES

CD92 JEUNES

CD92 AVENIRS

Mémo des compétitions

SAISON 2020-2021

Septembre 2020

03 : Ouverture du secrétariat

14 : Colloque 92

10 ou 11 : Challenge 5 ENF/Avenir

17 : Journée honneur

Juniors/Seniors 4

17 et 18 : Parcours Jeunes 4

Octobre 2020

COVID

Novembre 2020

COVID

Décembre 2020

COVID

Janvier 2021

10 : Formation ENF 3

16 ou 17 : Coupe des Départements

16 : Journée honneur Juniors/Senior 2

30 et 31 : Parcours jeunes 2

Mai 2021

29 et 30 : Interclubs Jeunes

Juin 2021

5 et 6 : Finale Avenirs

5 et 6 : Open 92 Juniors/Seniors

12 et 13 : Finale Jeunes 92

19 : Journée honneur junior/senior

5

19 ou 20 : Interclubs Avenirs

Février 2021

Début Février : Golden Tour Nice

6 ou 7 : Challenge 3 ENF/Avenir

6 et 7 : Challenge 92 étape 2

13 et 14 : Open 92 maîtres

Courant du mois : A.G. éléctive

Mars 2021

13 et 14 : Parcours Jeunes 3

16 : Journée honneur Juniors/Seniors

3

27 ou 28 : Challenge 4 ENF/Avenir

Avril 2021

10 et 11 : Challenge 92 étape 3



VEILLEZ À BIEN
PRENDRE
CONNAISSANCE
DU SR 20-21

PENSEZ À
COMMUNIQUER
AVEC VOS A.T.D.
DE ZONE ET DE
CATÉGORIES
POUR TOUTES
QUESTIONS
RELATIVES À
L'ASPECT
SPORTIF.

LES DATES DE
REGROUPEMENTS
VOUS SERONT
PRÉCISÉES
ULTÉRIEUREMENT

Piscines des Hauts-de-Seine

N°	Code postal	Ville	Adresse	Téléphone
1	92160	ANTONY - Pajeaud	104 , rue Adolphe Pajeaud	01 78 76 15 76
2	92160	ANTONY - Terray	164, avenue du Pdt Kennedy	01 46 68 58 50
3	92600	ASNIERES	1, boulevard Pierre de Coubertin	01 47 99 05 26
4	92220	BAGNEUX	1, avenue de Stalingrad	01 46 55 29 10
5	92270	BOIS-CLOMBES	32, rue Jean Jaurès	01 46 49 87 70
6	92100	BOULOGNE	165, rue du vieux pont de Sèvres	01 46 08 09 09
7	92290	CHATENAY-MALABRY	Centre sportif Universitaire – rue Jean-Baptiste Clément	Pas de contact
8	92320	CHÂTILLON-MALAKOFF	57, rue Jean Bouin	01 46 45 33 20
9	92140	CLAMART	37, rue du Docteur Roux	01 80 73 00 50
10	92110	CLICHY	34, rue Valiton	01 47 15 96 90
11	92700	COLOMBES	Île Marante	01 41 19 23 30
12	92400	COURBEVOIE	17, Place Charles de Gaulle	01 47 88 03 33
13	92230	GENNEVILLIERS	128, rue Henri Barbusse	01 41 11 27 65
14	92250	LA GARENNE CLOMBES	3/5 rue Lucien Jeannin	01 42 42 18 13
15	92190	MEUDON	23, rue Charles Infroit	01 46 12 76 89
16	92120	MONTROUGE	91, rue Henri Ginoux	01 70 68 98 08
17	92000	NANTERRE	136, avenue Joliot-Curie	01 41 37 19 00
18	92350	LE PLESSIS-ROBINSON	1, avenue Galilée	01 46 30 35 32
19	92800	PUTEAUX	Île de Puteaux – Allée G.Hassaux	01 46 25 03 70
20	92500	REUIL-MALMAISON	Boulevard Marcel Pourtout	01 47 51 71 11
21	92330	SCEAUX	5, rue de l'Yser	01 46 60 21 65
22	92210	SAINT-CLOUD	17, rue du Mont Valérien	01 47 71 03 38
23	92310	SEVRES	19, rue Diderot	01 45 34 05 08
24	92150	SURESNES	27, rue Tourneroches	01 47 72 73 25
25	92170	VANVES	12, rue Larmeroux	01 46 29 30 68
26	92390	VILLENEUVE LA GARENNE	29, avenue Georges Pompidou	01 47 98 18 63

Répartition géographique des Clubs des Hauts-de-Seine

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS EN 2 ZONES

Zone Nord

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
- C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- S.C. CLICHY 92
- ETOILES 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- OLYMPIC GARENNOIS
- RUEIL A.C.
- S.F.O. COURBEVOIE
- SURESNES S.N.

Assistant technique Maîtres:

Lionel CHALENDAR

yoyoswimnanterre@gmail.com

0621120675

Assistant technique zone nord:

Olivier SANGARIA

osangaria@gmail.com

0619143475

Zone Sud

- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
- LES PHOENIX D'ANTONY
- A.S.V. CHATENAY-MALABRY
- C.N. PLESSIS ROBINSON
- C.O.M. BAGNEUX
- C.S.M. CLAMRT
- DAUPHINS DE MEUDON
- S.C.M. CHATILLON
- S.M. MONTROUGE
- U.A.S. SAINT-CLOUD
- U.S.M. MALAKOFF
- STADE DE VANVES

Assistant technique zone sud :

Yann CALLANQUIN

vanvesnatation.compet@yahoo.fr

0624488839



**Alerte
infos**

En fonction du nombre d'engagements par zone, le comité se réserve le droit de modifier cette répartition afin d'optimiser le temps des réunions. Merci de privilégier la communication par courriel en respect pour la vie privée.

Répartition géographique des clubs des Hauts-de-Seine

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS EN 3 ZONES

Zone Nord

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
- C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- S.C. CLICHY 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- OLYMPIC GARENNOIS
- S.F.O. COURBEVOIE

Zone Centre

- RUEIL A.C.
- SURESNES S.N.
- C.S.M. PUTEAUX
- ETOILES 92
- E.S. NANTERRE
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT
- C.O. SEVRES
- U.A.S. SAINT-CLOUD

Zone Sud

- ANTONY NATATION
- A.S.V. CHATENAY- MALABRY
- C.N. PLESSIS ROBINSON
- C.O.M. BAGNEUX
- C.S.M. CLAMART
- DAUPHINS DE MEUDON
- S.C.M. CHATILLON
- S.M. MONTROUGE
- U.S.M. MALAKOFF
- STADE DE VANVES



**Alerte
infos**

En fonction du nombre d'engagements par zone, le comité se réserve le droit de modifier cette répartition afin d'optimiser le temps des réunions.

Les catégories d'âges



***BASÉE SUR
L'ANNÉE
CIVILE 2021***

Avenirs Filles	10 ans et moins	Nées en 2011 et après
Avenirs Garçons	11 ans et moins	Nés en 2010 et après
Jeunes Filles	11 à 13 ans	Nées en 2010, 2009 et 2008
Jeunes Garçons	12 à 14 ans	Nés en 2009, 2008 et 2007
Juniors Filles	14 à 17 ans	Nées entre 2007 et 2004
Juniors Garçons	15 à 18 ans	Nés entre 2006 et 2003
Seniors Filles	18 ans et +	Nées en 2003 et avant
Séniors Garçons	19 ans et +	Nés en 2002 et avant

Règles Générales

AFFILIATIONS

Les affiliations sont à faire directement sur « **ExtraNat.fr** ». L'affiliation sera payable uniquement par Carte Bancaire ou Virement auprès de la FFN. La validation de l'affiliation sera automatique et instantanée dans le cas d'un paiement par CB après vérification de la provision du compte, différée jusqu'à réception du virement sur le compte bancaire de la FFN.

Les 3 premières licences doivent être impérativement celles des : Président, Secrétaire, Trésorier.

Note : Suite à la saisie de vos trois têtes, vous avez la possibilité d'entrer d'autres licences, sur la même facture. Si vous préférez séparer la facture contenant vos 3 têtes des autres licences, n'oubliez pas qu'il vous faudra alors attendre l'oblitération de la première facture, pour pouvoir saisir les suivantes.

LICENCES

Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

Les licences seront payables au Comité Départemental soit par chèque, soit par virement, soit par Carte Bancaire.

Les oblitérations seront soit automatiques et immédiates dans le cas d'un paiement par CB (après vérification de la provision sur le compte), soit à réception du virement sur le compte bancaire et après aval des Trésorières, soit à réception du chèque par le Secrétariat.

Afin de faciliter le travail du Secrétariat et de la Trésorière, il est demandé au Club d'établir une facture une fois par semaine.

Le Chèque doit être accompagné de la facture correspondante.

En cas de règlement par C.B. ou par virement une copie de la facture devra être expédiée obligatoirement au Secrétariat du Comité par mail le jour même où le règlement sera émis.

FINANCEMENT

Les clubs doivent régler **avant fin 2020** la provision qui leur sera demandée par les trésorières du CD 92

1°) sur les provisions 2020/2021 et les soldes 2019/2020 des engagements et amendes.

2°) sur la cotisation de **200 €** avec accès au site Internet du Comité.

3°) participation annuelle à la gestion du Comité : **300 € (150 € pour la Natation Synchronisée)**

4°) la caution sur Prêt de Piscine (sauf si les dates de prêts de piscine sont déclarées)

Tout club, qui ne serait pas en règle au niveau financier, de la saison 2020-2021 au 01/01/2021 (frais de secrétariats, engagements, amendes...) verra son affiliation suspendue sur demande du Comité Départemental auprès de la FFN, jusqu'à régularisation.

FICHES DE COURSES

Les fiches de courses et les programmes seront établis par le secrétariat du CD 92 Natation.

Le dossier de la compétition (comprenant les fiches de courses, la feuille de jury, les programmes pour les clubs, et tous les documents pouvant servir au bon déroulement de la compétition) est **sous la responsabilité du club qui reçoit**, dans le cas où il n'y a aucun représentant du CD sur place. Le dossier sera alors à retirer à partir du vendredi fin d'après-midi dans la boîte aux lettres extérieure du Comité **par une personne du club recevant la compétition** et remis dans cette même boîte **au plus tard le dimanche soir suivant la compétition**. Une clé de ladite boîte aux lettres a été remise à chaque club ainsi qu'à chaque officiel A.

ENGAGEMENTS

En règle générale, les droits d'engagements sont fixés à **2.5 €** par engagement individuel et à **6 €** par relais, **sauf cas particuliers**.

Pour toutes les compétitions organisées par le CD 92, les engagements sont à effectuer **en ligne sur Extranat.fr dans les délais impartis. Aucun fichier Excel ou engagement manuel ne sera accepté.**

Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Tout club ne mettant pas à disposition son bassin pour des compétitions verra le tarif des engagements passer à 15 €.

A titre exceptionnel, des engagements de clubs extérieurs pourront être acceptés, ceux-ci seront facturés forfaitairement à **9 €** par course avec paiement **SUR PLACE ET PAR CHEQUES UNIQUEMENT.**

Le Comité se réserve la possibilité de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, en particulier en étudiant toutes modalités permettant de limiter la durée des compétitions, notamment en limitant le nombre d'engagements ou en faisant nager certaines séries à 2 nageurs par ligne.

FORFAITS

En cas de forfaits déclarés après la fermeture de la plateforme « extranat.fr », les engagements seront dus.

L'entraîneur devra utiliser le document « Forfaits à déclarer », en le remplissant correctement.

Les forfaits non déclarés dans les temps (maximum 30' après l'ouverture des portes) seront facturés 30 € par engagement individuel et par relais.

OFFICIELS

Les officiels devront présenter obligatoirement à chaque compétition leur récépissé de licence

Les Clubs doivent obligatoirement présenter à chaque réunion de la compétition :

- Au moins 1 officiel à partir de 3 nageurs engagés ;
- Au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs engagés ;
- Au moins 3 officiels à partir de 20 nageurs engagés ;
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs (4 officiels pour 30 nageurs, 5 officiels pour 40 nageurs engagés, etc.).

Les officiels en formation ne comptent pas dans l'effectif !!!

Pour les Interclubs : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel par équipe engagée (Maximum 3 par club)** à chaque réunion.

Pour les Finales Départementales : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel dès qu'un nageur est engagé**

Tout club contrevenant se verra appliquer une amende (Cf : rubrique Amendes)

Pour une réunion, **si le nombre d'officiels est insuffisant, le Juge Arbitre annulera cette réunion.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club qui n'a aucun officiel présent.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club si les nageurs n'ont pas un entraîneur référent.**

Les Officiels ont une obligation et un devoir de participer à la compétition jusqu'à la fin de celle-ci (cérémonie protocolaire incluse) dès leur inscription sur la feuille de jury.

Les Officiels ont une obligation de revêtir la tenue officielle du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Les Officiels ont une obligation d'un comportement exemplaire en tant que membre du jury d'une compétition, de retenue et de neutralité envers les nageurs, et ne devront donc faire part d'aucun encouragement, ni d'aucune aide (prise de relais, conseil, etc...).

Dans le cas où des Officiels ne respecteraient pas leurs obligations, ils encourrent des sanctions.

Tarifs et Conditions des AMENDES :

Seuls les officiels **licenciés et validés** dans la base de données seront pris en compte dans le calcul des amendes. Les Amendes seront appliquées pour chaque réunion et chaque officiel absent. **Les officiels en formation, soit les stagiaires B et les candidats C, ne peuvent être comptabilisés pour leur club tant qu'ils n'ont pas été validés par le comité.**

- **Manque d'officiels:**

75 € par officiel manquant et par réunion.

- **Pour les Honneurs**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.

- **Pour les Demi-Fond – le Parcours Jeunes**

10 € seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieurs à 45" pour le 1.500m, 30" pour le 800m, 20" pour les autres distances, au temps d'engagement du nageur.

- **Pour les ENF**

150 € par évaluateur manquant.

- **Pour non prêt de bassin**

2.000 € par saison en cas de non prêt deux fois dans l'année

- **Tout oubli d'engagement sera facturé 10 euros par course et par nageur**

- **500 euros pour non-présence d'entraîneurs lors de compétitions.**

- **Toute fiche de relais incomplète sera facturée 40 euros.**

Pour les Interclubs Jeunes et Avenirs

50 Euros pour tous changements (par nageurs), pour les relais (sans certificat médical entre le mercredi et le vendredi précédent la date finale des engagements).

100 Euros par nageurs pour tous changements sur place sauf cas particulier.

10 Euros par non-inscrits sur les listes des relais

REGLE DU FAUX DEPART

Suivant l'article SW 4.1 des règlements FINA, les compétitions départementales se feront sur la règle d'un seul départ. *sauf pour les avenirs, les relais, les compétitions par équipes et les cas particuliers, précisés lors de la compétition.*

MAILLOTS AUTORISES

Les combinaisons sont autorisées pour les compétitions suivantes :

- Demi-fond
- Parcours Jeunes
- Challenge Des Hauts-de-Seine
- Championnats open des Hauts-de-Seine
- Interclubs jeunes
- Meeting de Rentrée
- Les Honneurs

DEPLACEMENTS ET STAGES

Les déclarations de déplacement, en France ou à l'étranger, de stage et d'organisation doivent être adressées impérativement au Comité des Hauts-de-Seine de Natation, au plus tard 3 semaines avant la date de départ ou de l'organisation.

Le nombre de nageurs et d'encadrants doivent y être mentionné.

SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Comité peut organiser une sélection départementale.

La participation d'un(e) nageur (se) à une sélection (départementale, régionale ou nationale) est un honneur et un devoir.

Un(e) nageur (se) refusant une sélection (hors blessure ou maladie, certificat médical à l'appui), ne sera plus sélectionnable durant une période de 2 ans, et ne sera pas autorisé(e) à nager dans une autre compétition 8 jours avant et 3 jours après les dates de la compétition pour laquelle il/elle a été sélectionné(e).

Le Comité se réserve le droit, en fonction des résultats et objectifs de la saison, d'organiser d'autres rassemblements départementaux. Les caractéristiques de ces sélections exceptionnelles seront diffusées via le site Internet :

<http://hautsdeseine.ffnatation.fr>

Toutes les combinaisons sont interdites pour les catégories « Avenirs ».
Seuls les slips de bain ou boxer mi-cuisse. En cas de non-respect, une disqualification pour tenue incorrecte sera prononcée par le juge arbitre

PRET DE BASSINS

Les Clubs devront prêter deux jours minimum leur bassin dans la saison.

Conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Janvier 2010 :

Une amende de 2.000 € sera facturée pour non prêt de bassin.

La facturation pour non prêt de bassin sera rajoutée sur la facturation annuelle et devra être payée avant le 01/01/2021 dans le cas contraire le club se verra bloqué au niveau fédéral en début de saison.

COMPORTEMENT :

Pour l'encadrement des nageurs, il est demandé la présence obligatoirement d'un entraîneur ou d'un assistant club, ou d'un dirigeant licencié par club, tout au long de la compétition. L'entraîneur ou l'encadrant ne peut pas quitter la compétition temps que tous ses nageurs ne sont pas partis. A titre exceptionnel et dans le cas où aucun entraîneur n'est disponible, il est obligatoire de prévenir le Comité Départemental par mail, au plus tard le vendredi midi précédent la compétition et de confirmer à quel entraîneur et quel club est confié cette responsabilité.

Il est rappelé que pour assurer le bon déroulement des compétitions, tous les acteurs (nageurs, entraîneurs, officiels, supporters ...) doivent respecter les règlements sportifs et techniques mis en œuvre par le CD Natation 92.

Les éventuelles réclamations, notamment en cas de disqualification, doivent être exclusivement formulées par un représentant officiel (entraîneur ou dirigeant) du club demandeur,

mais ne peuvent être à l'initiative d'autres acteurs (nageurs, parents ou autres supporters des nageurs, officiels...).

Aucune « pression » exercée par qui que ce soit sur un ou plusieurs officiels avant, pendant ou après les compétitions ne sera tolérée. En cas de comportement anormal ou excessif lié à une contestation d'une décision prise par le jury d'une compétition, le juge arbitre de ladite compétition se réserve le droit :

1. D'exclure immédiatement la ou les personnes perturbatrices,
2. D'arrêter immédiatement et définitivement la compétition,
3. D'interdire définitivement l'accès aux bassins à la ou les personnes perturbatrices,
4. De porter plainte auprès des instances judiciaires si cela était nécessaire.

RAPPEL IMPORTANT

Nous insistons sur la nécessité de respecter les lieux dans lesquels les compétitions sont organisées. Tout comportement dénoncé par un club organisateur entraînera une convocation devant la commission de discipline départementale pour sanction.

Il est important de noter que tous comportements de dirigeants, bénévoles, officiels, nageurs entraîneurs ou parents non conformes aux attentes entraîneront une convocation devant la commission de discipline départementale.

E.N.F.

Référent : Y. CALLANQUIN

1. FORMATION EVALUATEUR :

Le Comité des Hauts-de-Seine propose une formation évaluateur pour ENF 1, ENF 2 et ENF 3 pour les entraîneurs et les officiels A.

- **ENF 1 :** Le dimanche 11 octobre 2020 à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux ou visio
- **ENF 2 :** Le dimanche 08 novembre 2020 à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux ou visio
- **ENF 3 :** Le dimanche 10 janvier 2020 à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux ou visio

Il faudra un minimum de cinq stagiaires pour maintenir une formation ouverte.

Rappel : les officiels A peuvent passer la formation ENF 3.

Inscription par mail sur l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F: Yann CALLANQUIN à

vanvesnatation.compet@yahoo.fr et en copie au CD.92.

Les mails envoyés au C.D. et qui ne sont pas en copie de l'ATD ne seront pas traités !

IL EST DANS VOTRE INTERET DE NE PAS PÉNALISER LES NAGEURS EN PRÉSENTANT OU EN VALIDANT DES PASS NON RÉUSSIS

LES CLUBS NE RESPECTANT PAS LA CONSIGNE NE POURRONT PLUS ORGANISER DE SESSION



école de
natation
française

2. SAUV'NAGE - ENF 1

Seuls les clubs agréés pourront faire passer des tests de « Sauv'Nage » à leurs nageurs.

Les clubs qui ne sont pas encore agréés n'ont d'autre solution que de former au moins 1 évaluateur ENF 1 et de faire leur demande d'agrément auprès de la LIF, puis d'organiser une session de test.

Pour se présenter à un test ENF, les enfants doivent impérativement être licenciés.

Demande D'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test en copie du C.D. 92.

Il est impératif de préciser sur la demande, le lieu et l'horaire.

Le document officiel est disponible sur les sites internet du CD et de la LIF.

Validation des résultats

L'évaluateur ENF 1 référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr

3. PASS'SPORTS DE L'EAU - ENF 2

Pour se présenter à un test de « Pass'Sport », un nageur doit être en possession de son « Sauv'Nage », et être licencié, quel que soit son âge.

Demande D'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de

l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test en copie du C.D. 92.

Il est impératif de préciser sur la demande : le lieu, l'horaire et les clubs présents.

Rappel pour organiser un test :

- 3 clubs minimum (avec pour chaque club 5 nageurs au minimum)

Un document officiel est sur le site Internet du C.D. 92 et de la LIF.

Les résultats sont à envoyer par mail à l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, le plus rapidement possible en inscrivant le nom des évaluateurs en copie du C.D. 92.

Modalités d'engagement

Les engagements sont fixés à 2 € par nageur et par discipline présentée.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier, au préalable, que celui-ci est à jour de son « Sauv'Nage », sur Extranat et de sa licence.

Attention, il devra s'écouler 3 semaines entre le pass'sports de l'eau et le pass'compétition.

Pour que le test du « Pass'Sports de l'eau » puisse être validé, il faut que l'enfant ait réussi 3 épreuves, sur les 5 proposées.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2, pour aider à l'organisation de la réunion en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 150 € et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

CHALLENGE AVENIRS (PASS'COMPETITION)

Ces compétitions seront organisées, idéalement, sur 3 zones géographiques en bassin de 25 m.
L'obtention du « Pass'Compétition » passe par la validation de 5 épreuves sur les 9 proposées (deux différents 25, deux différents 50 et un 100 mètres)

CATEGORIES CONCERNEES

Avenirs 1 : Filles nées en 2012 **Garçons nés en 2011 et après**

Avenirs 2 : filles nées en 2011 **Garçons nés en 2010**

CALENDRIER

Journées	Dates	Debut Engagements	Fin Engagements	Epreuves
Challenge 1	17 ou 18 Octobre 2020	01 octobre 2020	10 octobre 2020	25 dos – 25 crawl – 50 pap/dos – 50 dos/br – 100 NL – 200 NL* – 4x25 4n
Challenge 2	28 ou 29 Novembre 2020	18 Novembre 2020	25 Novembre 2020	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x25 NL
Challenge 3	6 ou 7 Février 2021	27 janvier 2021	3 Février 2021	25 dos – 25 Crawl – 50 pap / dos – 50 dos/Br – 100 NL – 200 NL* – 4x50 4n
Challenge 4	27 ou 28 Mars 2021	17 mars 2021	24 mars 2021	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x50 NL
Challenge 5	10 ou 11 Avril 2021	31 Mars 2021	7 avril 2021	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x50 NL (mixte)
Challenge Départemental sur 2 journées	1- Samedi 05 Juin 2021 2- Dimanche 06 Juin 2021	24 Mai 2021	2 Juin 2021	4x50 NL et 100 4n 4x50 4n et 100 NL

REGLEMENT SPORTIF

Modalités d'accès Aux challenges :

- ***ATTENTION** : Le 200 NL est réservé aux titulaires du « pass'compétition »
- Les Relais 4x25 sont mixtes (Une fille ou un garçon Mini dans chaque relais)
- Pour le Challenge 5 : Toutes les épreuves sont au programme et réservées aux nageurs n'ayant pas le « pass'compétition » -
- Relais pour tous et maxi 3 relais par club

Licence compétiteurs obligatoire pour tous les nageurs. Ils devront être titulaire du Sauv'Nage et du Pass'Port de l'eau. En cas de disqualification pour motif de « nage incorrecte », une amende de 10 euros par course et par nageur sera appliquée.

INTERCLUBS AVENIRS

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

CATEGORIES CONCERNEES

Filles 10 ans et moins nées en 2012 et après
Garçons 11 ans et moins nés en 2011 et après
Titulaires du « Pass'Compétition » **OBLIGATOIRE**

REGLEMENT SPORTIF

Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs.

Aucun changement dans les relais ne sera autorisé après la fin de l'échauffement.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs et les nageurs devront effectuer les 2 relais. **Les nageurs ne pourront effectuer qu'une seule épreuve individuelle et le 100 4n est OBLIGATOIRE pour tous les nageurs-ses.**

Un club ne pourra engager que des équipes filles ou des équipes garçons

Et en hors classement soit 1 équipe mixte en sexe (3F-1G ou 1F-3G), soit 1 équipe « bannière » par club.

Les Clubs auront la possibilité d'engager 1 remplaçant (1 fille et 1 garçon), ils participeront au 100m 4 Nages en hors Compétition (leurs points ne seront pas pris en compte pour le classement)

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Avenirs.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 14 € par équipe, prélevé sur la provision.

Les forfaits seront facturés 50 € par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs (maximum 3 Officiels par club) à chaque réunion.

RECOMPENSES

- Un classement au total des points obtenus sur chaque épreuve à la table de cotation.
- Une coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs sans distinction d'âge et une médaille à chaque équipier remplaçant compris.

CALENDRIER

Journée	Compétition	Début des engagements	Fin des engagements	Épreuves
1	19 ou 20 Juin 2021	09 Juin 2021	16 Juin 2021	4x50 4n 50 NL – 50 Dos 50 BR – 50 Pap 100 4 n 4x50 NL

PARCOURS JEUNES

Qualificatif : Championnats de France Jeunes
Finale régionale
Finale départementale

Ces compétitions seront organisées, idéalement, sur 3 zones géographiques et sur 2 jours en bassin de 25 m.

CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

A- Catégorie Jeunes

Jeunes 1 - Filles nées en 2010 et Garçons nés en 2009

Jeunes 2 - Filles nées en 2009 et Garçons nés en 2008

Jeunes 3 - Filles nées en 2008 et Garçons nés en 2007

B- Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

REGLEMENT SPORTIF

Les nageurs sont autorisés à 5 épreuves maximum par week-end et 6 épreuves maximum pour le championnat départemental.

Les clubs doivent être raisonnables et n'engager que les nageurs susceptibles de réaliser des 1500 et 800 NL dans des temps représentatifs de la compétition. Les 400/800/1500 NL seront nagés à 2 par ligne si trop d'engagements. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements si les délais de mise à disposition des piscines ne sont pas respectés. (Concernant les 400/800/150 NL)

Action Sportive Départementale (A.S.D.)

Le département établira une sélection des nageurs qualifiés aux France Jeunes et aux régionaux dans le cadre de la participation à un meeting. Date limite de performances le 10 mai 2020. Dates et lieux des meetings seront précisés ultérieurement.

Programme - Cf tableau page suivant

Accès à la *Finale Nationale ou Inter-régionale* :

Suivant règlement F.F.N. et L.I.F.N.

Accès au *challenge Départementale*

Il sera réservé aux nageurs non qualifiés au niveaux supérieurs (régional et national).

RECOMPENSES « Challenge Départemental »

- Individuelles : Les trois 1^{er} de chaque épreuve par année d'âge recevront une médaille
- Epreuves Combinées à définir. Cadeaux aux 6 premiers par année d'âge.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

PARCOURS JEUNES

PROGRAMME DE LA COMPETITION

	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Challenge Départemental
Samedi	200 4n (G) 50 NI 200 Pap 100 Dos	400 4N (G) 50 Br 100 Pap 400 NL (F) 200 Dos	200 4N (G) 50 NL 200 Pap 100 Dos 2 nd Echt 30' 800 NL (F) 1500 NL (G)	1500 NL (F) 800 NL (G) 200 4N 50 NL 100 Dos 200 Br 50 Br 100 Pap 200 NL	50 NL 100 Pap 200 NL 100 Br 200 Dos 50 Pap 200 4n
Dimanche	200 4n (F) 50 Dos 200 NL 100 Br	400 4n (F) 50 Pap 100 NL 400 NL (G) 200 Br	200 4N (F) 50 dos 200 NL 100 Br 2 nd Echt 30' 800 NL (G) 1500 NL (F)	800 NL (F) 1500 NL (G) 50 Dos 100 NL 200 Pap 200 Dos 400 NL 50 Pap 100 Br 400 4N	50 Dos 200 Br 100 NL 400 NL 100 Dos 50 Br 200 Pap
Dates	12 et 13 décembre 2020	30 et 31 janvier 2021	13 et 14 Mars 2021	17 et 18 Avril 2021	12 et 13 juin 2021
Début des engagements	02 décembre 2019	20 janvier 2021	03 mars 2021	7 Avril 2021	02 juin 2021
Fin des engagements	09 décembre 2020	27 janvier 2021	10 mars 2021	14 Avril 2021	09 juin 2021

Particularités de la finale

- Les séries du 800 et 1500 NL se nageront de la plus rapide à la moins rapide

UNIQUEMENT RESERVE AUX NAGEURS NONS QUALIFIES AU NIVEAU REGIONAL ET NATIONAL.



Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.
Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

INTERCLUBS JEUNES

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
29 et 30 Mai 2021	19 mai 2021	26 Mai 2021

Cette compétition sera organisée sur 2 Zones géographiques départementale (Poules A et B), en bassin de 25 m,

Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

Les poules A et B seront identifiées sur le même système de qualification que la L.I.F.N., c'est-à-dire en fonction des résultats des plots jeunes.

CATEGORIES CONCERNEES

A- Catégories Jeunes

Jeunes Filles nées entre 2008 et 2010

Jeunes Garçons nés entre 2007 et 2009

B- Titulaires du « Pass'Compétition Natation Course »

REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages.

Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre

100 Dos - 100 NL - 100 Brasse - 100 Papillon

Relais 4x 100 4n (épreuves du 100 mètres 4n)

Règlement sportif

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs, sans distinction d'âge.

Pas de nombre maximum d'équipe engagée par club sur la poule B. 2 équipes maximum qualifiées en poule A.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe

Les Clubs pourront engagés en hors classement soit 1 équipe mixte, soit 1 équipe « bannière »

Les remplaçants nageront un 100m NL en hors concours.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 15 € par équipe, prélevés sur provision. Maximum deux équipes par club en poule A.

Les forfaits en poule A entraîneront les forfaits de toutes les équipes du même club dans la poule B. Nombre de qualifiés en poule A sur la base de 3 séries.

Les forfaits non déclarés seront facturés 50 € par équipe.

CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur. **Les points du relais ne sont pas doublés.**

En cas d'égalité, le nombre de points établis lors du relais départagera les concurrents.

RECOMPENSES

Les trois premières équipes recevront une coupe et chaque équipier recevra une médaille remplaçant compris.

OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs (maximum 3 Officiels par club) à chaque réunion.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

JOURNEES HONNEUR

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone géographique.
Compétition d'animation.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors et avant

Jeunes Filles nées en 2007 et avant

Jeunes Garçons nés en 2006 et avant

Programme

Journées 1 et 5

100 4N- 50 Dos - 100 Pap - 50 Brasse - 100 NL

Journées 2 et 4

100 Dos – 50 Pap – 100 Br – 50 NL

Journée 3

200 4n – 50 Dos – 100 Pap – 50 Brasse – 100 NL

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'une compétition.

Nous vous remercions de ne présenter que des nageurs susceptibles de parcourir ces épreuves avec une qualité de nage suffisante et une tenue adaptée (slip de bain pour les messieurs, maillot de bain une pièce pour les dames et bonnet pour tous).

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	12 décembre 2020	2 décembre 2020	09 décembre 2020
2	16 janvier 2021	06 janvier 2021	13 janvier 2021
3	06 Mars 2021	24 Février 2021	03 Mars 2021
4	17 Avril 2021	07 avril 2021	14 avril 2021
5	19 juin 2021	09 Juin 2021	16 juin 2021

	50NL	100NL	50Dos	100Dos	50 Br	100 Br	50Pap	100Pap	200 NL
FILLES	53''00	1'53''00	1'00''00	2'00''00	1'10''00	2'15''00	58''00	2'03''00	3'50''00
GARCONS	48''00	1'48''00	55''00	1'55''00	1'00''00	2'05''00	53''00	1'58''00	3'40''00

Grille de Temps. Une amende de 10 € sera prélevée pour dépassement de temps par rapport à la grille

MEETING DE RENTREE

Date de la compétition

Début des engagements

Fin des engagements

17 et 18 octobre 2020

07 octobre 2020

14 octobre 2020

Cette compétition sera organisée sur 1 zone géographique et sur 2 ½ journées, en bassin de 25 m.

Compétition d'animation.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Jeunes

Jeunes Filles de 2008 à 2010

Jeunes Garçons 2007 à 2009

Catégories Juniors

Juniors Filles de 2004 à 2007

Juniors Garçons de 2003 à 2006

Catégories Séniors

Séniors Filles 2003 et avant

Séniors Garçons 2002 et avant

REGLEMENT

A- Programme

Journée 1

200 4N - 100 Papillon - 50 NL - 200 Dos - 100 Brasse
- 200 NL - 50Dos

Journée 2

100 4N - 400 NL - 50 Brasse - 200 Papillon - 100 Dos
- 200 Brasse - 50 Papillon - 100 NL

B- Règlement Sportif

Maximum 6 épreuves individuelles.

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements pour avoir une durée de compétition raisonnable.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

CHALLENGE DES HAUTS-DE-SEINE

Cette compétition sera organisée sur 1 seule Zone géographique départementale, en bassin de 25 m ou 50 m. Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2004 à 2007

Juniors Garçons de 2003 à 2006

Catégories Séniors

Séniors Filles 2003 et avant

Séniors Garçons 2002 et avant

REGLEMENT

Programme

C.F. tableau page 24

Compétitions organisées sur trois étapes.

Règlement Sportif

Sont autorisés à participer au Challenge des Hauts-de-Seine les nageurs :

Entrant dans les séries « Départementales et régionales ». Le Comité se réserve le droit de laisser nager les nageurs de série supérieure, après validation de la demande auprès du bureau.

Sont autorisés à participer au Demi-Fond tous les nageurs quel que soit leur série d'appartenance.

Les séries des 800m et 1500m NL seront constituées au temps d'engagement. Le programme sera édité dans l'ordre des séries des plus lentes aux plus rapides, mais les courses seront dans le sens inverse, de la série la plus rapide à la série la plus lente.

Le Comité se réserve le droit, en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, et pour limiter la durée de la compétition, de faire nager les séries de 800 et 1500 NL les plus lentes à 2 nageurs par ligne et/ou d'annuler les engagements.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement de 5.00 € par épreuve seront prélevés sur la provision. En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Tout dépassement de temps par rapport au temps d'engagement inscrit sur la fiche de course au-delà de **30''** pour le 800 m, **45''** pour le 1500 m et **20''** pour les 400 m 4 Nages sera pénalisé par une amende de **30 € à l'exception des 3 premiers par catégorie.**

RECOMPENSES

Une récompense sera remise aux 3 premiers par catégorie d'âge et par épreuves.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

CHALLENGE DES HAUTS-DE-SEINE

Ces compétitions seront organisées sur 3 étapes, par ½ journées sur 1 zone géographique.
Compétition qualificative pour les régionaux 25m, le criterium LIFN, le Web Challenge et le Championnat Promotionnel.

CATEGORIES CONCERNEES

Jeunes (1/2 fond uniquement étape 1), Juniors et Séniors

Filles : nées 2007 et avant

Garçons nés en 2006 et avant

CALENDRIER

Journées	Dates / précisions	Debut Engagements	Fin Engagements	Epreuves
Challenge 1	21 et 22 Novembre 2020 sur 4 ½ journées Qualificatif Régionaux 25 m	11 Novembre 2020	18 Novembre 2020	IDEM L.I.F.N. page 18
Challenge 2	06 et 07 Février 2021 sur 3 ½ journées En Bassin de 50 mètres Qualificatif Web Challenge 50 M	24 Janvier 2021	03 Février 2021	Samedi AM: 800 NL – 50 Br – 100 Pap – 50 Dos – 100 NL – 200 4n Dimanche Matin: 1500 NL – 100 Br – 200 Pap – 100 Dos – 200 NL Dimanche AM: 400 4n – 200 Dos – 50 Pap – 200 Br – 50 NL – 400 NL
Challenge 3	10 et 11 Avril 2021 Qualificatif Critérium LIFN 50 m	29 Mars 2021	07 Avril 2021	IDEM L.I.F.N. page 21 réunions 1/2/4

PARTICULARITES DU PARCOURS

Compétition qualificative pour les régionaux 25m, le criterium LIFN, le Web Challenge et le championnat Promotionnel.

Etape 1 en bassin de 25 et Etape 2 & 3 en bassin de 50 M (idéalement)

Uniquement juniors et séniors

COUPE DES DEPARTEMENTS – SELECTION DEPARTEMENTALE

Compétition organisée par la L.I.F.N. suivant règlement fédéral et L.I.F.N.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Jeunes

4 Jeunes Filles 2008 à 2010

4 Jeunes Garçons 2007 à 2009

Catégories Juniors

4 Juniors Filles De 2004 à 2007

4 Juniors Garçons de 2003 à 2006

Programme

Bassin de 25 m (P. 23 du Règlement L.I.F.)

Compétition le 16 ou 17 Janvier 2021 sur sélection départementale.

Règlement Sportif

Suivant règlement sportif de la L.I.F.N. page 23

ENGAGEMENTS

Effectués par le C.D.92 suivant sélection départementale



Le CD92 effectuera la sélection pour constituer la meilleure équipe possible. Les nageurs et les clubs doivent s'engager pleinement dans cette compétition rayonnante pour le département, ses nageurs et ses clubs.

CHAMPIONNAT OPEN DES HAUTS-DE-SEINE

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des Engagements
05 et 06 Juin 2021	26 Mai 2021	02 Juin 2021

Cette compétition sera organisée en bassin de 50m sur 1 seule zone géographique et sur 3 ½ journées. Le premier départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

Compétition qualificative pour le Championnat Promotionnel de la L.I.F.N.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles De 2004 à 2007

Juniors Garçons de 2003 à 2006

Catégories Séniors

Séniors Filles 2003 et avant

Séniors Garçons 2002 et avant

REGLEMENT SPORTIF

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Les épreuves seront nagées toutes catégories d'âge confondues en séries et les finales pour les 50m et 100m seront organisés de la manière suivante : A TC, B Juniors 3/4, C Juniors 1/2.

Les épreuves de relais seront nagées en TC, limités à 2 équipes par club.

ENGAGEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageur, juniors et seniors ayant réalisés les temps de la grille ci-jointe.

Pour les 400m, il sera retenu 5 séries maximum.

Le nombre d'épreuves est limité à 6 par nageur.

Les droits d'engagement pour les clubs du département sont à 7 € par épreuve seront prélevés sur la provision.

En cas de forfaits ces derniers seront facturés :

30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Les droits d'engagement pour les clubs hors département des Hauts-de-Seine sont de 10€ par épreuve. Ils devront adresser leur règlement au CD92 natation (1 allée de la Libération 92000 Nanterre) avant la compétition.

En cas de forfait aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

RECOMPENSES

Les nageurs seront récompensés suivant les catégories suivantes, à l'issue des séries des 200m, 400m et à l'issue des finales des 50m et 100m (ordre finales prioritaires pour classement)

Filles J1/J2 : 14-15 ans, J3/J4 : 16-17 ans, SEN : 18 ans et plus

Garçons J1/J2 : 15-16 ans, J3/J4 : 17-18 ans, SEN : 19 ans et plus

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille, mais seuls les nageurs des Hauts de Seine recevront aussi un cadeau sous forme de bon d'achat.

CHAMPIONNAT OPEN DES HAUTS-DE-SEINE

Programme de la Compétition

LA GRILLE DE TEMPS sera disponible, avant fin octobre, sur le calendrier du site du C.D.92 à télécharger ultérieurement.

Samedi matin	Samedi Après-midi	Dimanche matin ou après-Midi suivant dispo bassin
400 NL	400 4N	Relais 4x50 NL D/M
50 Papillon	50 NL	Relais 4x50 4n D/M
200 Dos	100 Dos	Finales 100 Pap
100 Brasse	50 Brasse	Finales 100 Dos
200 Papillon	200 NL	Finales 100 Brasse
100 NL	100 Papillon	Finales 100 NL
50 Dos	200 Brasse	Relais 4x50 NL Mixte
200 4N		Relais 4x50 4N Mixte



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

COMPETITIONS MAÎTRES

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
½ fond open	À déterminer	À déterminer	À déterminer

Ces compétitions seront organisées en bassin de 25 m en 6 ou 8 lignes d'eau.

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique.
Premier départ **45 mn** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Ces compétitions s'adressent aux catégories officielles des maîtres (sauf les C0)

PROGRAMME

400 NL – 800 NL – 1500 NL – 400 4N

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Les engagements individuels ainsi que la composition des relais devront être saisis sur extranat.fr, dernier délai le mardi qui précède la compétition.

Les droits d'engagements sont de 2 euros par épreuves individuelles et de 5 euros pour les clubs extérieurs.

Un engagement supplémentaire le jour de la compétition sera facturé 5x le montant initial correspondant (ex: 5 euros passe à 25 euros)

OFFICIELS

Il sera aux clubs de présenter 1 officiel à partir de 3 nageurs, 2 officiels à partir de 10 nageurs et 3 officiels à partir de 20 nageurs, etc ...

FORFAITS

Les forfaits devront être déclarés au moins 30' avant le début des épreuves.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

CHAMPIONNAT OPEN DES HAUTS-DE-SEINE MAÎTRES

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	13 et 14 Février 2021	03 Février 2021	10 Février 2021

Cette compétition sera Open.

Cette compétition sera organisée en bassin de 25 m

Cette compétition sera organisée sur 1 Zone géographique et sur 1 jour

Premier départ 1h après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES :

Ce Meeting s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

PROGRAMME

50 Dos - 200 Brasse - 100 Papillon - 50 NL - 200 Dos -
100 Brasse - 100 4N

Pause

50 Papillon - 200 NL - 100 Dos - 50 Brasse - 200 Papillon -
100 NL - 200 4N

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix ainsi qu'aux relais
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Engagement individuel : 5 € par épreuve

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeseine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Comité des Hauts-de-Seine de Natation
1, allée de la Libération
92000 Nanterre
Email : cdnatation92@yahoo.fr



Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

1. FORFAITS :

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

2. RECOMPENSES

1 coupe aux 3 premières dames et messieurs à la table de cotation et 1 médaille de la 4^{ème} à la 10^{ème} place.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

ACTIONS SPORTIVES DEPARTEMENTALES – A.S.D.

Journée	Intitulé de la sélection	Population concernée	Critères	Période
1	Meeting Golden TOUR	Collectif Excellence	Finaliste France N1	Février
2	Meeting National	Qualifié France Open été	Qualifié France open été	Juin
3	Meeting Régional	Jeunes	Qualifiés aux régionaux	Juin
4	Meeting National	Jeunes	Qualifiés aux France Jeunes	Juin
5	Regroupement	Juniors-Séniors	Suivant collectif à N-1	A définir
6	Regroupement	Jeunes	Suivant collectif à N-1	A définir
7	Meeting National	Maîtres	Table de cotation	Mai ou juin

Le comité s'engage autour de l'accompagnement des nageurs et des clubs.

Ces A.S.D. permettent de mettre en place des confrontations de haut niveau afin de permettre d'appréhender au mieux les échéances importantes.

Les sélections sont **OBLIGATOIRES** et impliquent de la part du club, du nageur un comportement exemplaire.

Nous rappelons que les parents ne peuvent pas communiquer avec le C.D. ou les A.T.D. en direct. Merci de faire le lien Club-entraîneurs / CD - A.T.D et de respecter les délais de réponses pour ne pas contrarier l'organisation.

LE COMITE DEPARTEMENTAL



Fonction	Nom	Prénom
Présidente	BROSSOIS	Anne
Secrétaire Général	BROSSOIS	Guy
Trésorière	GUEZELLO	Pierrette
Trésorière	PUECHAVY	Thérèse
Président commission sportive	BENELHADJ	Lazreg
Président commission officiels	LE SAUCE	Véronique
Président commission natation synchronisée	ESTEVEES	Martine
Président commission informatique	JUDE	Vincent
Membre	GITTON	Jean-Pierre
Secrétariat du comité	VERROUST	Nathalie



Merci de vous adresser aux personnes en charges des commissions afin d'éviter les éléments de réponses discordants ou les transferts de mails inutiles.

C.D.92

INFORMATIONS



Des informations & des News

Via la page Facebook

CD92 natation et sur instagram

Le site internet du CD

[http://hautsdeSeine.ffnatation.fr
/script/index.php](http://hautsdeSeine.ffnatation.fr/script/index.php)

Nos partenaires institutionnels

